

D.U. « Formation à l'Expertise de Justice »

- **OBJECTIFS :**

Fournir aux professionnels pratiquant des expertises dans leur spécialité ou souhaitant le faire, les bases générales des règles juridiques, administratives, et éthiques gouvernant la réalisation des différents types d'expertises.

- **DUREE :** 1 an

- **NOMBRE DE PLACES :**

Nombre minimum pour que la formation soit réalisée : 8
Nombre maximum d'inscrits : 30

- **DROITS A PAYER :**

Internes : 700.00 € (droits fixes) + *** 243.00 € (droits de scolarité)
Médecins : 1200.00 € (droits fixes) + *** 243.00 € (droits de scolarité)
Pour une prise en charge extérieure : 1500.00 € (droits fixes) + *** 243.00 € (droits de scolarité)

*** sous réserve de modification

- **Enseignant responsable** (Nom-prénom, adresse, téléphone, mail, secrétariat si nécessaire tel/mail) :

Olivier DEBARGE - olivier.debarga@univ-reims.fr
UFR de Médecine
51 rue Cognacq-Jay - CS 30018
51095 REIMS Cedex

- **PUBLIC CONCERNE :**

- Enseignement transversal destiné à des professionnels confirmés de toute spécialité, assuré par des experts, des magistrats, des professionnels du milieu judiciaire.
- La plupart des étudiants sont titulaires de diplômes de troisième cycle ou du titre d'ingénieur. Des dérogations dûment motivées peuvent être accordées par les responsables de l'enseignement.

- **COURS ET PROGRAMME :**

Enseignement théorique Sous forme de 3 modules de 2 jours et un module d'une journée. Enseignement pratique sous forme d'un stage auprès d'un expert de leur domaine professionnel.

- **MODE D'EVALUATION :**

Examen écrit en première session. Validation du stage pratique. En seconde session éventuelle, examen écrit et examen oral.